

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**INITIATION AU SERTISSAGE EN BIJOUTERIE-JOAILLERIE**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

<p><b>CODE : 65 12 56 U21 D1</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 601</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
---

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 13 mars 2023,  
sur avis conforme du Conseil général**

# INITIATION AU SERTISSAGE EN BIJOUTERIE-JOAILLERIE

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

### 1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

#### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant de réaliser différents types de sertissages fréquemment utilisés en bijouterie-joaillerie.

### 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

**En « Techniques d'exécution de bijouterie-joaillerie »,**

*dans le respect des consignes imposées par le chargé de cours et des délais impartis,*

*dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et environnementales,*

*en utilisant à bon escient les outils adéquats,*

*en utilisant le vocabulaire technique adéquat,*

*en respectant les mesures et les proportions,*

- ◆ créer et réaliser plusieurs bijoux-types en utilisant les techniques d'exécution suivantes :
  - fondre un lingot et un lingot fil,
  - laminier, cintrer et emboutir,
  - souder,
  - fabriquer les sertissures correspondantes au modèle de bijou à réaliser ;
- ◆ créer et réaliser un bijou comprenant deux éléments en miroir ;
- ◆ adapter les mesures d'un bijou.

#### 2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement « **Techniques d'exécution de bijouterie-joaillerie** » code n° 65 12 51 U21 D1 classée dans l'enseignement secondaire supérieur de transition.

### 3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

*dans le respect des consignes imposées par le chargé de cours et des délais impartis, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et environnementales, au départ d'un bijou ou support possédant un serti qui doit accueillir une pierre, en utilisant à bon escient le vocabulaire spécifique au sertissage, en utilisant à bon escient les outils adéquats,*

- ◆ de réaliser un sertissage clos ;
- ◆ de réaliser un sertissage griffe ;
- ◆ de réaliser un sertissage dans la masse ;
- ◆ de présenter oralement ou par écrit les caractéristiques techniques de leurs réalisations et de justifier leurs choix d'outils.

**Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ le niveau de maîtrise du vocabulaire spécifique,
- ◆ le degré de précision du sertissage,
- ◆ le niveau de netteté du sertissage.

#### **4. PROGRAMME**

L'étudiant sera capable,

*dans le respect des consignes imposées par le chargé de cours et des délais impartis, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et environnementales, au départ de différents modèles de bijouterie-joaillerie ou types de support possédant des sertis clos, des sertis griffes ..., en utilisant à bon escient le vocabulaire spécifique au sertissage,*

##### **4.1. Initiation au sertissage : technologie**

- ◆ de définir et de différencier les types de sertissages rencontrés en bijouterie-joaillerie ;
- ◆ de décrire les outils spécifiques au sertissage ;
- ◆ de vérifier la conformité de la pierre à la sertissure du bijou ou du support ;
- ◆ de déterminer la dimension de la sertissure afin qu'elle soit conforme à celle de la pierre.

##### **4.2. Initiation au sertissage : pratique professionnelle**

- ◆ de préparer la mise en ciment ;
- ◆ d'utiliser les outils adéquats dont les échoppes, la pièce à main et le marteau mécanique selon le sertissage à réaliser ;
- ◆ d'ajuster l'assise et la portée de la sertissure, en vue d'accueillir la pierre à sertir ;
- ◆ de réaliser des sertissages griffes ;
- ◆ de réaliser des sertissages clos (rond, ovale ...) ;
- ◆ de réaliser des sertissages dans la masse.

#### **5. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Pour l'activité d'enseignement de « Initiation au sertissage : pratique professionnelle », il est recommandé de ne pas dépasser un étudiant par poste de travail.

## 6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec la charge de cours qui lui est attribuée.

## 7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

<b>7.1. Dénomination des cours</b>	<b>Classement</b>	<b>Code U</b>	<b>Nombre de périodes</b>
Initiation au sertissage : technologie	CT	B	8
Initiation au sertissage : pratique professionnelle	PP	L	40
<b>7.2. Part d'autonomie</b>		P	12
<b>Total des périodes</b>			<b>60</b>